



Front de luttes de février 2011

Les travailleurs de Tunisie et d'Égypte qui sont en marche vers leur révolution nationale-démocratique, nous montrent l'exemple quant au degré de lutte à atteindre pour satisfaire les revendications : par une lutte générale continue (occupation des centres villes notamment), bloquante et populaire, ils ont chassé leur gouvernement malgré la répression. Un peuple-travailleur qui se soulève peut tout emporter !

Luttes pour les salaires

La revendication centrale et unifiante soutenue par l'URCF est d'exiger le SMIC à 1600 euros nets, l'augmentation générale des salaires et des pensions de 300 euros nets mensuels. A chaque militant et travailleur de faire grandir cette double exigence dans sa section syndicale et dans sa confédération. La question des salaires est un des axes centraux des luttes dans lesquelles s'impliquent les militants de l'URCF. La revendication d'une augmentation de 300 euros pour tous, est popularisée par le mouvement ouvrier et repris par de nombreux ouvriers en lutte, en particulier dans le secteur privé.

Alors que les grands PDG s'octroient des salaires et des indemnités de départ inimaginables supérieurs à plusieurs millions d'euros, que les profits des entreprises qui le composent ont encore doublé en 2010, les salaires sont loin de rattraper les hausses du coût de la vie liées précisément à l'augmentation des profits et aux conséquences du passage à la monnaie unique. Les prix de l'énergie s'envolent, la privatisation d'EDF-GDF devant induire des hausses beaucoup plus élevées afin de rémunérer les actionnaires ; ceux des loyers, pour lesquels les familles consacrent souvent la moitié de leurs revenus, ont augmenté d'environ 4% par an alors que 5 Millions de personnes sont officiellement mal logés ou sans toit.

Un salarié sur six est payé au smic, tandis que de nombreux travailleurs jeunes, stagiaires, à temps partiel, vivent avec à peine 600 euros par mois. La baisse du pouvoir d'achat depuis 2000 est estimée à plus de 10%..

Bien entendu, la faiblesse des salaires entraîne une insuffisance des prestations sociales (salaires indirects), une baisse du pouvoir d'achat des retraités et des privés d'emploi, toujours plus nombreux.

Les travailleurs doivent unifier les luttes pour augmenter la part des salaires dans la richesse qu'ils créent.

L'URCF revendique le smic à 1600 euros net, l'augmentation de 300 euros pour tous, tout en liant la lutte pour les revendications immédiates, indispensable et incontournable, à la dénonciation générale des fondements du capitalisme. Sous le socialisme, la plus-value produite servira directement à satisfaire les besoins sociaux (y compris par la hausse des rémunérations) et à développer l'économie planifiée démocratiquement au service des travailleurs.

Groupe DCNS (construction navale militaire).

Les salariés du groupe, qui compte 12.500 salariés répartis dans dix sites et est contrôlée à 74% par l'Etat, étaient mobilisés depuis le 1er février pour les salaires, avec une participation de 10% à 20% des salariés lors des actions sur les différents sites.

L'occupation du siège avait commencé dans la journée du mardi 08 mars, les délégués syndicaux annonçant qu'ils ne bougeraient pas "tant que la direction générale ne rouvrira(it) pas les négociations annuelles obligatoires".

D'autres occupations ont débuté le mercredi dans plusieurs sites du groupe, des syndicalistes occupant notamment le bureau du directeur du site situé dans l'enceinte de l'arsenal à Toulon (Var). Cette occupation a été levée suite à l'annonce d'un accord à Paris.

Les syndicats du groupe (Unsa, CFDT, CGT, CFE/CGC) de construction navale militaire DCNS ont annoncé mercredi 9 mars qu'ils étaient parvenus à un accord avec la direction, mettant fin au conflit sur les salaires.

"La direction a accepté le principe d'une augmentation générale de 1,7% pour l'ensemble des OETAM (ouvriers, employés, techniciens et agents de maîtrise), à compter du 1er janvier 2011, plus une garantie d'augmentation de salaire de 1,9% pour les OETAM dont le salaire n'excède pas 25.000 euros brut annuel", précise un communiqué syndical.

La direction a également accepté le principe d'un intéressement complémentaire d'un montant de 300 euros. Les syndicats réclamaient initialement une prime de 500 euros, ce à quoi l'URCF rajoute son mot d'ordre général d'intégration des primes dans le salaire.

Le communiqué précise que la direction a également *"accepté de prendre partiellement à sa charge les heures de grève des personnels"*, et que suite au protocole de fin de conflit, *"les syndicats viennent de demander à leurs mandants de mettre fin aux mouvements locaux, notamment de cesser l'occupation des bâtiments de direction dans plusieurs établissements qui devait se poursuivre (durant) la nuit"* de mercredi à jeudi 10 mars.

Organismes de sécurité sociale (Ucanss).

Un appel à la grève dans les organismes de sécurité sociale a été suivi mardi 8 février par 33% des travailleurs, pour défendre notamment des revendications salariales,

A Paris, 5.000 travailleurs ont manifesté depuis la place de la Nation (12e arrondissement) jusqu'au siège de l'Ucanss (20e arrondissement).

Les syndicats ont déploré des *"violences des forces de l'ordre"* contre des manifestants, alors qu'une délégation était reçue par l'Ucanss. *"Ils ont utilisé des gaz lacrymogènes"*, a expliqué la secrétaire générale de la Fédération CGT des organismes sociaux.

L'appel à la grève avait été lancé par une intersyndicale comprenant notamment les fédérations nationales CGT, FO, CFTC et CFE-CGC des caisses d'assurance maladie, de retraite, d'allocations familiales et de l'Acoss (branche recouvrement de la Sécurité sociale).

Les revendications portent sur une revalorisation salariale, mais aussi sur l'arrêt des suppressions de postes.

"Il y a eu plus de 9.000 suppressions depuis 2003, et environ 6.000 sont déjà prévues pour les prochaines années", a déploré une responsable de la fédération des organismes sociaux CGT.

Les organismes de Sécurité sociale emploient environ 160.000 personnes.

Incinérateur de déchets de Fos-Marseille.

Les travailleurs de l'incinérateur de déchets de Fos-Marseille, en grève pour les salaires, ont obtenu une augmentation générale de 2%, le paiement des heures supplémentaires, des augmentations d'indemnités et de primes... Derrière les campagnes "citoyennes" sur l'écologie et le "développement durable" menées par la bourgeoisie et ses valets, se cache la surexploitation des travailleurs de l'environnement, dans les industries au mains des grands monopoles (Véolia, Suez...). Pour les usagers, se multiplient les contraintes et obligations de trier soi-même ses ordures, avec l'instauration d'amendes exorbitantes pour une simple erreur de tri. Pour l'URCF, le traitement des ordures doit être nationalisé et le tri effectué par des agents rémunérés.

Assystem (Toulouse).

A Toulouse, les travailleurs d'Assystem, sous-traitant d'Airbus Industries, dans le cadre d'un mouvement pour les salaires, qui avaient suivi la méthode dite japonaise consistant à porter un brassard tout en travaillant. S'il est indispensable de trouver les formes de lutte qui permettent la participation du plus grand nombre possible de travailleurs, ce mode de lutte est inefficace pour obliger le patronat à céder puisqu'il ne bloque pas les profits du capital qui se créent au cours de la production. Les travailleurs ont donc choisi de bloquer l'accès au site le 22 février et distribué des tracts. Là encore, la filialisation et la sous-traitance sont synonymes de précarité et d'exploitation accrue.

Fonderie Messier à Arudy (Pyrénées-Atlantiques).

A la fonderie Messier à Arudy (Pyrénées-Atlantiques), le patronat avait recouru au lock-out pour briser la lutte des travailleurs pour les salaires et contre le licenciement d'un délégué, et qui avaient, le 17 février, retenu le

patron dans son bureau pour le faire céder. La lutte a néanmoins payé, puisque la production a repris et des augmentations ont été accordées. Le chiffre d'affaires pour 2010 du groupe était d'environ 17 millions d'euros.

Liebherr-France (pelleteuse, Colmar).

A Colmar, ce sont les travailleurs des deux sites de Liebherr-France qui produisent des pelleteuses qui se sont mis en grève bloquante pour une augmentation conséquente des salaires. La NAO n'ayant rien donné, comme toute négociation sans création par les travailleurs d'un rapport de forces préalable, c'est grâce à la lutte que le patron a cédé.

Luttes pour l'emploi

Le mot d'ordre URCF immédiat de nationalisation sans indemnités des monopoles et entreprises casseurs d'emploi doit devenir le bien commun du mouvement populaire; mot d'ordre qui nécessitera des luttes de classes de grande ampleur qui poseront la question du bris de l'Etat bourgeois. L'urgence du moment est de sauver nos emplois par la lutte. Autour de chaque usine, entreprise, service public fermés, formons des comités populaires de luttes locaux avec tous ceux qui pâtiront de la perte d'activité, forgeons les solidarités de classe décisives qui créeront un rapport de force supérieur obligeant le capital à céder sur nos revendications.

Société nationale Corse Méditerranée (SNCM), Marseille)

La grève des marins de la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM), organisée par la CGT, retraits lundi 07 février dans sa deuxième semaine, les marins ayant reconduit le mouvement (en grève depuis le 31 janvier). Une assemblée générale organisée à Marseille "a reconduit à l'unanimité l'arrêt de travail", a déclaré le secrétaire général de la CGT chez les marins.

Quatre navires de la SNCM sont bloqués à quai à Marseille depuis la semaine dernière et un en Corse. La CGT accuse la direction d'avoir réduit le nombre des rotations entre Nice et la Corse.

Le syndicat, majoritaire chez les marins, a demandé en fin de semaine dernière à être reçue par les préfets de Paca et de Corse. Les grévistes, dont l'action est stigmatisée par le patronat de Corse, accusent la direction d'avoir retiré un navire à grande vitesse de la ligne Nice-Corse.

9 février : Les marins CGT de la compagnie bloquaient depuis 11h00 les deux passes, sud et nord, du port de Marseille.

"Nous voulons être reçus en préfecture et on en appelle à tous les élus locaux", a déclaré à nouveau le responsable CGT à la SNCM. Les marins bloquent les accès au port avec trois chaloupes dans chacune des passes. Par ailleurs les quatre navires de la SNCM sont toujours bloqués à quai à Marseille depuis la semaine dernière et un à Bastia.

La réduction du nombre des rotations entre Nice et la Corse et le retrait d'un navire à grande vitesse (NGV) sur la ligne Nice-Corse, entraînerait la suppression de 35 postes.

L'approvisionnement de la Corse est assuré à environ 80% par les navires de la CMN et par la Corsica Ferries, mais cette nouvelle grève à la SNCM suscite l'irritation de la bourgeoisie insulaire.

Le secrétaire général de la CGT accuse en outre la direction de la SNCM de vouloir démanteler la compagnie, après l'annonce au journal La Provence par le président du directoire, de la mise en vente du siège de la compagnie dans la cité phocéenne en raison de sa vétusté et du coût de son entretien.

"Je demande que la transparence soit faite sur la gestion de la SNCM", a dit le syndicaliste, dénonçant également le projet de vente d'un des navires de la compagnie, le Napoléon Bonaparte.

11 février : La grève des marins de la SNCM a été reconduite pour la douzième journée. "La grève a été reconduite ce matin (vendredi) à l'unanimité", a à nouveau précisé un responsable CGT marins.

Aucune négociation n'était engagée entre les grévistes et la direction. A noter que les actionnaires de la compagnie maritime sont Veolia et l'Etat.

"Les difficultés économiques rencontrées par la SNCM, mais également par la Compagnie Méridionale de Navigation, (...) sont les conséquences d'une politique libérale qui favorise, avec des fonds publics, une concurrence déloyale au détriment des services publics, de l'emploi et des finances de nos collectivités", selon

un responsable local qui met en cause le "*dumping social et fiscal exercé par les compagnies low cost Corsica Ferries et Moby Lines*".

Les marins et la CGT proteste également contre l'armement de navires des compagnies Corsica Ferries et MobyLines au registre international italien, leur permettant de ne pas respecter le droit social français.

15 février : Le conflit est dans l'impasse, en l'absence de négociations avec la direction.

Appelant "*les deux actionnaires principaux que sont l'Etat (25% du capital social) et Veolia (66%) (à revenir) à la table de négociation*", la CTC (la Collectivité territoriale de Corse) s'est dite prête "*à participer à une table ronde autour de laquelle toutes les parties seraient conviées par le ministre des Transports*".

Les syndicats non grévistes STC (Syndicat des travailleurs corses), la CFDT et la CFTC ont souhaité avec le président de l'Office des transports de la Corse, lundi 14 février que la compagnie (privatisée en 2006 par le gouvernement de droite de Villepin/Sarkozy) devienne une société publique bi-régionale appartenant à la Corse et à Paca. Les deux régions, selon le secrétaire général du STC, Alain Mosconi, pourraient "*racheter les actifs de la SNCM à Veolia pour un montant (ne dépassant pas) 20 millions d'euros*".

Mais le président de l'Office des transports de la Corse a estimé qu'"il conviendrait alors de réduire la voilure, évoquant l'exemple de la Compagnie méridionale de navigation, également délégataire de service public (délégation donnée pour augmenter les profits de la compagnie) mais dont les navires circulent avec un effectif près de la moitié inférieur à celui de la SNCM ... et tant pis pour la sécurité et le service rendu sur ces bateaux de compagnies privées !

A quelques jours des vacances scolaires, durant lesquelles le trafic est traditionnellement important, toute la bourgeoisie à travers la Chambre de commerce et d'industrie de Corse, le Medef et la CGPME s'est insurgée contre la "*prise en otage de l'économie locale*" (selon le président de la CCI), par "*un blocus aux motivations totalement étrangères (ayant) des effets dévastateurs*" (surtout dévastateurs pour ses profits !).

21 février : "*La grève a été reconduite aujourd'hui (lundi) à l'unanimité*", a déclaré le responsable CGT marins, majoritaire, qui a précisé qu'une délégation de grévistes avait été reçue dans l'après-midi par le premier adjoint UMP à la mairie de Marseille.

Par ailleurs, quatre syndicats non-grévistes, la CFE-CGC, FO, la CGT sédentaires et la CGT officiers, ont indiqué dans une lettre adressée lundi à la direction de la SNCM soutenir la proposition de la Collectivité territoriale de Corse en faveur d'une table ronde autour de laquelle toutes les parties seraient conviées par le ministre des Transports pour débattre de l'avenir de la desserte maritime de la Corse.

"*A un tel niveau de blocage dans le conflit, cette proposition nous semble être une voie possible de la reprise du dialogue, et de recherche de sortie rapide d'une situation qui compromet l'avenir*", écrivent les quatre organisations.

25 février : La direction de la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM) se dit excédée par des "*habitudes d'un autre âge*" (sans doute veulent-ils parler de « la lutte de classe pour sauver les emplois, les conditions de travail et la sécurité des personnes !).

Selon les dirigeants capitalistes de l'entreprise, privatisée en 2006 et gérée par le groupe Veolia (66%) et l'Etat (25%), il s'agit de répondre à une demande des autorités niçoises, adressée également à Corsica Ferries, pour limiter les nuisances supportées par les riverains du port situé en centre-ville ! !

Un prétexte, explique le responsable de la CGT Marins, majoritaire : "*On nous invente une histoire de contraintes portuaires pour des motifs financiers ! On n'en est plus au Liamone, on est en train de révéler la vérité, c'est-à-dire un plan social dont on voudrait nous faire porter le chapeau*".

Les signes ne trompent pas, avec outre le désengagement vers la Corse, le refus de la direction de communiquer un audit externe commandé en 2010 ou encore le projet de vente du siège historique.

Le directeur général de la SNCM "dément formellement" tout plan social, mais indique avoir mis en place "*un plan de retour à l'équilibre en deux ans*" ! !

La répression se durcit cette semaine : 10 salariés ont été convoqués pour une sanction pouvant aller jusqu'au licenciement, et la direction a tenté d'appareiller un navire, tout en menaçant de conséquences ... sur l'emploi si le conflit s'éternisait !

02 mars : Le secrétaire d'Etat aux Transports, Thierry Mariani, a exclu mercredi toute intervention de l'Etat dans le conflit à la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM), alors que les syndicats grévistes (CGT et

SAMMM -Syndicat autonome des marins de la marine marchande), réclament une table ronde au ministère. " *Il y a un actionnaire privé qui est devenu majoritaire, c'est pour lui laisser les mains libres*", a déclaré M. Mariani. Le responsable CGT marin répond : " *Si cette réunion permet de répondre à toutes nos inquiétudes sur l'ensemble de nos activités, afin de garantir l'emploi, la flotte et les missions de la SNCM, ce sera très bien. Si tel n'était pas le cas, l'Etat devra jouer son rôle, conformément aux engagements du président de la République*".

9 mars : Les marins CGT de la compagnie SNCM, en grève depuis le 31 janvier, bloquent toujours les deux passes, sud et nord, du port de Marseille. Le blocage des accès du port par des embarcations a débuté mardi après-midi et s'est poursuivi pendant la nuit.

Un bateau de la compagnie nationale algérienne El Djazaïr en provenance d'Algérie a été dérouté mardi soir vers le port de Toulon pour faire débarquer les 630 passagers.

Deux autres navires de la Compagnie méridionale de navigation (CMN) en provenance de Corse et attendus mercredi matin à Marseille, ont également été dirigés vers Toulon.

" *Aucune date de rencontre n'est prévue avec le ministère concerné et l'actionnaire (Veolia, ndlr) comme on l'a demandé, et il n'y a aucune proposition nouvelle du côté de la direction pour une reprise des négociations*", a déclaré le responsable CGT à la SNCM.

Des dockers du port de commerce de Brégaillon de Toulon-La Seyne-sur-Mer, refusant d'être des briseurs de grève, se sont opposés à l'accostage de deux navires qui n'avaient pu débarquer à Marseille.

Pour empêcher l'accostage des deux navires de la Compagnie méridionale de navigation (CMN), "Girolata" et "Scandola", les dockers ont positionné deux remorques à quai, empêchant l'ouverture des portes des ferries.

" *Nous refusons d'être des roues de secours et nous ne voulons pas être considérés par des briseurs de grève par nos collègues de Marseille*", a déclaré le secrétaire FO des dockers.

Il explique que " *cette compagnie (la CMN) vient au port de Brégaillon que quand elle ne peut accoster ailleurs. Si elle veut travailler avec nous, elle n'a qu'à établir un contrat*".

Les deux navires ont fait demi-tour pour aller accoster l'un après l'autre au port de Toulon où les dockers ont laissé débarquer uniquement les passagers.

10 mars : Les deux passes, sud et nord, du port de Marseille, bloquées depuis mardi après-midi par les marins CGT de la compagnie SNCM, ont été dégagées jeudi par la force publique.

Les passes ont été débloquées par les commandos marins et 14 marins ont été arrêtés et menottés. Trois bateaux avaient déjà forcé les barrages.

" *Les mouvements des navires peuvent reprendre normalement*", a communiqué la direction patronale de la SNCM !

" *Voilà la première réponse du gouvernement. Ça ne suffira pas, il faudra qu'il en apporte d'autres*", a jugé le responsable CGT.

Saluons la lutte courageuse et bloquante des travailleurs de la SNCM !

Exprimons et concrétisons notre solidarité de classe pour sauver nos emplois et la qualité du transport maritime !

Rappelons que l'absence organisée de véritable solidarité et de lutte à l'échelle nationale, conséquence du syndicalisme d'aménagement et d'accompagnement de la bureaucratie ouvrière, livre les travailleurs à leur propre sort. Les insuffisances, quand elles existent, ne sont pas dues aux travailleurs des entreprises concernées mais bien à l'absence de revendications nationales unifiantes portées par les confédérations - et notamment par la CGT, dont ce fut la pratique dans sa période de classe et de masse - et au refus actuel des bureaucraties syndicales d'affronter politiquement et frontalement l'offensive réactionnaire anti-ouvrière et anti-grève de Sarkozy. Offensive qui a pour objectif de détruire les conquêtes sociales arrachées par nos aînés et de faire payer la crise par ses victimes : le peuple-travailleur. Au centre de ces luttes sont posées les questions de la défense de l'emploi, de l'urgence à contrecarrer la paupérisation en exigeant une hausse des salaires, de la lutte contre la précarité, de la défense des services publics contre les privatisations continues et la politique bourgeoise d'austérité de réduction drastique des moyens, de la solidarité avec les syndicalistes réprimés, et de la solidarité avec les Sans-papiers.

Merck (du groupe pharmaceutique américain)

Environ 350 travailleurs se sont rassemblés mardi 8 février devant le siège parisien du groupe pharmaceutique américain Merck pour protester, à l'appel de l'intersyndicale (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, UNSA), contre les "licenciements boursiers" visant notamment les visiteurs médicaux.

1.000 à 1.500 emplois des trois secteurs du groupe (recherche, production, visite médicale) sont menacés alors que le numéro deux mondial de l'industrie pharmaceutique depuis qu'il a racheté Schering-Plough a réalisé 12,9 milliards de dollars (9,45 milliards d'euros) de profits en 2009.

Plus de 600 emplois de visiteurs médicaux sont menacés, le centre de recherche (90 emplois) de Riom (Puy-de-Dôme) devrait fermer, le centre de production (400 emplois) d'Eragny-sur-Epte (Oise) être vendu, et d'autres suppressions d'emplois devraient toucher les sites de production d'Hérouville Saint-Clair (Calvados) et Mirabel (Puy-de-Dôme).

"Grande braderie, 1ère démarque : -25% d'emplois", "Chronique d'une mort annoncée de la VM" (Visite médicale), "Les actionnaires engraisés, les salariés dégraissés", pouvait-on lire sur les banderoles des manifestants.

Dans le même secteur, plus de 350 visiteurs médicaux du laboratoire suisse Roche se sont également rassemblés devant le siège à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) de la filiale française, pour demander la révision du nombre de suppressions des quelque 180 postes sur les 4.800 prévus dans l'ensemble des usines du groupe.

Ci-dessous un article sur monopoles capitalistes de la santé, paru dans le dernier numéro de notre journal « *Intervention Communiste* ».

LABOS, MOURIR POUR LEURS PROFITS...

Les monopoles pharmaceutiques français ont récemment défrayé la chronique avec le laboratoire Servier et la commercialisation de son Médiator accusé par les familles de victimes d'avoir provoqué de nombreux décès bien que les risques fussent connus... Le profit maximum, loi économique du capitalisme-impérialisme, n'épargne en effet aucun champ de l'activité humaine : pas même celui de la santé.

La maladie est bien un des plus juteux marchés du monde après celui des armes ! Les monopoles français de la santé sont même bien placés avec le mastodonte Sanofi-Aventis, 1er européen, 4ème mondial avec un bénéfice net, toujours en hausse, de plus de 8 milliards d'€ en 2010... et encore 900 postes de travailleurs supprimés ! (7,8 milliards en 2009 et 3000 postes supprimés). La France est le pays où la croissance des dépenses de santé (à la charge des travailleurs) est la plus forte, presque deux fois supérieure au « taux de croissance économique », pour le plus grand profit des monopoles capitalistes pharmaceutiques.

Depuis plusieurs années, les prix en France sont à la hausse, comme dans toute l'Europe, au profit de certains monopoles, aggravant le « déficit » de la Sécurité sociale : exemple, les analogues de l'insuline lente coûtent 60 % plus cher ; au total ce sont plusieurs centaines de millions d'euros qui viennent ainsi gaver les conseils d'administration des laboratoires. Il est juste et vital d'exiger que la mise sur le marché des nouveaux médicaments ne se fasse que progressivement, en fonction des études de sécurité à court et long terme, démontrant leur efficacité sanitaire, ce qui exige de dénoncer les profits à court terme attendus par quelques capitalistes. Les prix et les non remboursements de médicaments sont à la hausse, tandis que les laboratoires déclarent dépenser 2,8 milliards d'euros en marketing en France, dans le but que les médecins prescrivent en masse leurs médicaments. Aussi est-il bien plus rapide et plus rentable, pour un laboratoire, de développer en vitesse un médicament, plutôt que de chercher pendant des années des études à améliorer les médicaments existants utiles à la santé et à travailler à de véritables innovations.

Résultat parmi d'autres, on chiffre aujourd'hui à 128 000 hospitalisations par an la conséquence des effets secondaires des prescriptions médicamenteuses. En matière de brevet, les monopoles de la santé obtiennent aussi en moyenne 20 ans d'exclusivité, ce qui leur permet de vendre au prix fort des traitements (exemple de Glivec, anticancéreux à 26 000 € le traitement annuel !). Le milieu des multinationales de la santé, c'est également celui des scandales politico-financiers. Si l'affaire Woerth a illustré la subordination de l'État aux conseils d'administration des monopoles, les exemples ne manquent pas avec les laboratoires. Sarkozy a travaillé longtemps comme avocat de Servier ; ce même Sarkozy nomme Nora Berra, elle-même issue de l'industrie pharmaceutique, au ministère chargé de protéger les usagers « des abus de l'industrie pharmaceutique » ; Biogaran, filiale de Servier, leader dans les génériques, et dont le PDG n'est autre que François Sarkozy (frère du Président) au moment où le générique devient priorité de santé n°1 !!

Pour la santé, nous avançons comme axe de lutte la création d'un pôle de service public santé. Les grands laboratoires seront nationalisés sans indemnités et avec contrôle ouvrier, afin de fabriquer des médicaments à bas prix. Les sommes autrefois allouées à de coûteuses campagnes de publicité seront consacrées à la Sécurité sociale.

L'existence d'établissements privés fondés sur le profit est incompatible avec la santé publique. La priorité budgétaire doit revenir à la recherche médicale publique (doublement du budget au moins). Il s'agit là d'un impératif pour combattre les pandémies et épidémies.

L'URCF se prononce pour des États généraux de la santé avec les professionnels, les usagers, les représentants des autres pôles de service public, les représentants des salariés, afin de définir l'état des lieux et les besoins à satisfaire.

Dentressangle (transport, Autun).

Le 7 février, les travailleurs du site d'Autun (71) de l'entreprise de transport Norbert Dentressangle se sont mis en grève après l'annonce d'une prochaine fermeture du site. La lutte avait pour objet l'exigence d'une expertise économique pour juger de l'opportunité de cette décision, vu les bénéfices conséquents du groupe. Le site a ensuite été bloqué par les travailleurs pour demander le paiement des jours de grève. Un accord semble avoir été trouvé entre la direction et les syndicats, et des négociations porteront sur le reclassement des salariés. L'intérêt des travailleurs est pourtant de lutter le maintien du site et de l'emploi, surtout dans une région fortement touchée par le chômage et où le FN dispose de solides implantations, et non de se voir transformés, pour les plus chanceux, en gérant de bistrot ou en toiletteur pour chiens par des cellules de reclassement.

Service public de la santé (hôpital Ballanger, hôpital Delafontaine, hôpital de Gonesse, centre hospitalier Joffre-Dupuytren).

Les luttes pour la santé et le service public hospitalier continuent. A l'hôpital Ballanger (93), la mobilisation a permis d'empêcher la fermeture du service de cardiologie. Un tract de l'URCF avait été distribué sur place et, pour mobiliser les travailleurs de la région, à l'hôpital Delafontaine à Saint-Denis, suscitant, dans ce dernier, l'ire de la direction qui appela (mais un peu tard) le service d'ordre pour expulser les militants. Ceux-ci n'ont pas manqué d'en faire part aux employés et aux patients qui n'avaient déjà plus beaucoup d'illusion sur la "démocratie" et la liberté d'expression en régime capitaliste.

A présent, c'est le service de cardiologie de l'hôpital de Gonesse, qui dépend de la même Agence Régionale de Santé dirigée par le politicien PS Claude Evin qui est menacé. Un nouveau tract est diffusé, dénonçant l'alternance UMP/PS et rappelant le rôle de ce dernier dans la liquidation de l'hôpital public. A Draveil, ce sont les travailleurs en grève du centre hospitalier Joffre-Dupuytren, qui ont mené une opération escargot le 24 février entre Draveil et Evry contre la suppression de lits.

Luttes pour les conditions de travail

Imprimerie (journal « Le Progrès », Rhone).

Les employés de l'imprimerie du quotidien régional *Le Progrès* (branche presse du Crédit Mutuel, ex-Ebra) étaient en grève jeudi 3 février. Le journal était absent des kiosques jeudi dans le Rhône, où sont habituellement écoulés près de la moitié de ses exemplaires.

Cette grève partielle, à l'appel de la CGT et de la CFDT, a été décidée mercredi soir après l'annonce d'un « réaménagement du service », en termes de changements d'horaires et charge de travail supplémentaire, à compter du printemps prochain. "Nous avons organisé mercredi une réunion de travail pour faire des propositions de réorganisation du travail, avec des contreparties financières, pour pouvoir absorber des travaux extérieurs", a déclaré Jean-Claude Lassalle, directeur-adjoint de la rédaction.

"Le but était de faire ça dans le dialogue et la sérénité", a-t-il dit, précisant que la direction avait donné rendez-vous aux syndicats le 25 février pour connaître leurs "observations".

Seule serait affectée par cette grève l'édition du Rhône, distribuée environ à 120.000 exemplaires (dont 35.000 pour la région lyonnaise).

Postiers du 2^{ème} arrondissement de Marseille

Les postiers du centre de distribution du 2^{ème} arrondissement de Marseille ont repris le travail après plus de 4 mois de grève de grève contre l'utilisation d'intérimaires à la place d'employés titularisés (voir les luttes de janvier). D'après la CGT, le niveau d'emploi sera maintenu, rendant inutile le recours à l'intérim. S'il s'agit d'une avancée au niveau local, plus de deux-cents suppressions de postes sont programmées dans le département. De plus, le maintien de l'emploi n'est pas suffisant, devant la surcharge de travail des postiers qui nécessite l'embauche d'agents et leur titularisation (et non uniquement sous CDI de droit privé), par exemple les intérimaires qui connaissent le métier.

Répression patronale

Camelin (sous-traitance automobile, Besançon).

Le patron de l'entreprise de sous-traitance automobile Camelin à Besançon est soupçonné d'avoir blessé légèrement trois de ses salariés grévistes en fonçant en voiture dans les grilles à l'entrée de l'usine.

Six plaintes ont été déposées par des salariés qui bloquaient l'entrée du site en raison d'une lutte gréviste sur les salaires.

"Je n'ai pas eu le temps d'ouvrir la grille pour le laisser passer, il a accéléré et a percuté la grille qui m'est tombée dessus. Depuis nous n'avons pas eu d'excuses de sa part", raconte un salarié, qui a reçu sept points de suture pour sa blessure à la tête. Le patron a indiqué aux enquêteurs ne pas avoir agi volontairement, mais avoir fait une erreur de manœuvre (! !), blessant les salariés par inadvertance, a indiqué une source proche de l'enquête.

La crise générale du capitalisme confirme pleinement les enseignements du marxisme-léninisme. Ce mode de production, plus que jamais pourrissant et parasitaire, s'avère incapable de satisfaire les besoins même élémentaires de l'humanité ; il doit être détruit par une révolution qui permette de continuer le progrès social, de conquérir une démocratie véritablement populaire et d'assurer ainsi les libertés démocratiques. Seul le socialisme est la réponse d'avenir à la barbarie capitaliste, à sa gabegie mondiale.

Mais il y a loin de la nécessité à la réalité.

La destruction du PCF comme parti ouvrier, réellement communiste et révolutionnaire, par l'opportunisme et le révisionnisme soutenus par le capital, celle de la CGT comme centrale nationale de lutte de classes, continuent d'opérer leurs méfaits, alors que la reconstruction de ces mêmes organisations retarde sur les besoins objectifs.

En analysant les luttes actuelles, on mesure combien, sans organisations révolutionnaires politique et syndicale, l'hétérogénéité du mouvement ouvrier et gréviste est grande, combien le recours amplifié aux solutions individuelles et l'absence de revendications centrales unifiantes conduisent à l'éclatement de luttes isolées (et maintenues dans l'isolement par les bureaucraties d'aménagement du capitalisme). Luttes isolées qui peuvent difficilement être victorieuses.

Notre solidarité communiste doit s'exercer à l'égard de ces travailleurs, laissés à leurs propres luttes, qui font preuve d'une courageuse combativité à l'heure où les directions confédérales prônent la résignation et la soumission à l'« ordre social » existant sur le mode « pas de politique ! ».

L'URCF salue aussi toutes les luttes de classes dans les entreprises et ailleurs !

Ce n'est qu'un début, continuons le combat, sur tout le territoire, auto-organisons-nous en comités de lutte !

Retrouvez sur notre site internet, notre programme de lutte et de Révolution sous le thème : « Le socialisme : seule alternative au capitalisme ».

Rejoignez le combat des communistes-révolutionnaires !

Construisons le parti communiste, ouvrier et marxiste-léniniste dont nous avons tant besoin !